

Vous faites une demande de  
naturalisation ? Vous pouvez passer :

**TCF IRN**

test valable 2 ans. 4 épreuves (compréhension et expression orales, compréhension et expression écrites). Les épreuves se déroulent sur une journée. Sessions en novembre, janvier, avril, mai et juillet.

**ou**

**DELFB1**

Diplôme valable à vie, 4 épreuves (compréhension et expression orales, compréhension et expression écrites). Les épreuves se passent sur 2 demies-journées. Sessions en octobre, décembre, février, mars, mai et juin

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante <https://www.univ-smb.fr/accents/certification/formulaire-tcf-integration-residence-et-naturalisation/>



Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante <https://www.univ-smb.fr/accents/certification/delf-dalf/>



Contact [certifications.accents@univ-smb.fr](mailto:certifications.accents@univ-smb.fr)  
04 79 75 84 15 (fermé le mercredi)